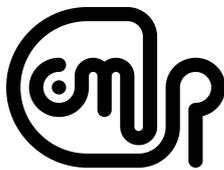


Communiqué de presse



Soutien à la photographie documentaire contemporaine

A l'initiative de Frédéric Mitterrand, ministre de la Culture et de la Communication, et dans le cadre de la politique de soutien à la création en faveur de la photographie qu'il a voulu impulser, le Centre national des arts plastiques (CNAP) a créé, à titre expérimental, un dispositif d'aide remboursable destiné à accompagner les photographes professionnels. Ce fonds a pour vocation d'aider à la réalisation de projets personnels de photographie documentaire s'inscrivant dans le champ des arts plastiques, par la qualité de leur écriture et la subjectivité qu'ils apportent dans leur lecture du réel.

L'attribution de cette aide est décidée par le directeur du CNAP, après avis d'un groupe consultatif d'experts spécifique comportant des représentants des milieux professionnels.

Pour sa première édition en 2011, le dispositif a enregistré 32 demandes. Le budget de 75 000 euros a bénéficié à 15 photographes, soit un montant moyen de 5 000 euros.

Les bénéficiaires sont:

Antoine AGOUDJIAN, *Mémoire des Arméniens*
Edouard BEAU, *Entre Tigre et Euphrate, un défi : Reconstruire*
Benjamin BECHET, *1km²*
Bruno BOUDJELAL, *Les illusions perdues : Algérie (1962 – 2012)*
Philippe CHANCEL, *DATAZONE*
Céline CLANET, *Kola*
Jean GAUMY, *A bord du vagabond. Aujuittuq "le lieu qui ne dégèle jamais"*
Guillaume GREFF, *Dead cities*
Harry GRUYAERT, *Cairo 1982-2012*
Stéphane LAGOUTTE, *Beyrouth*
Hervé LEQUEUX, *Une jeunesse française*
Stéphane REMAEL, *Fukushima, le jour d'après*
Johann ROUSSELOT, *Colères*
Laetitia TURA, *Sur les territoires de la retirada*
Michaël ZUMSTEIN, *Bons Amis - Côte d'Ivoire*

Liste des membres du groupe d'expert 2011 :

Membres de droit

Le directeur adjoint chargé des arts plastiques, Direction générale de la création artistique – ministère de la Culture et de la Communication
Le directeur du Centre national des arts plastiques
Le chef de la mission de la photographie – ministère de la Culture et de la Communication

Personnalités qualifiées

Anne-Marie Filaire, photographe,
Julien Frydman, directeur de Paris Photo,
Jean-François Leroy, directeur du festival Visa pour l'image de Perpignan,
Philippe Séclier, journaliste et photographe,
Chantal Soler, consultante

Contacts presse

Département de l'information et de
la communication

01 40 15 74 71
service-presse@culture.gouv.fr

Centre national des arts plastiques

Perrine Martin-Benejam
Responsable de la communication et de
l'information

01 46 93 99 55
perrine.martin@culture.gouv.fr

www.culturecommunication.gouv.fr

www.cnap.fr

Le Centre national des arts plastiques

Le Centre national des arts plastiques, établissement public du ministère de la Culture et de la Communication met en œuvre un ensemble de dispositifs qui contribuent au financement de projets d'artistes et aident des structures privées (galeristes, éditeurs, producteurs audiovisuels) à agir en faveur de la création émergente. L'établissement s'attache à soutenir la création artistique contemporaine dans sa plus grande diversité, tant du point de vue des parcours professionnels que des disciplines pratiquées et des médias utilisés (peinture, design, photographie, performance, création sonore, sculpture, vidéo, graphisme, etc.) et encourage des pratiques qui ne s'inscrivent pas immédiatement dans une économie productive, considérant que l'instant de la recherche est, pour tous les artistes, un aspect essentiel de tout travail artistique. Le CNAP intervient donc au bénéfice des artistes, des designers, des graphistes, comme des critiques, des théoriciens et des restaurateurs par différents dispositifs d'aide.

En accompagnant ces différents acteurs au cours de leurs travaux et projets, le CNAP se met au service de la création contemporaine et contribue au développement de la scène artistique.

Paris, le 7 février 2012

www.culturecommunication.gouv.fr